



Lettre ouverte aux participants à la réunion du Comité de suivi du contrat de bassin Garon le 28 novembre 2023 au SMAGGA

L'association SAUVEGARDE DE LA VALLEE VIVANTE DU GARON a vu le jour en mai 2023 pour :

- informer la population des projets de barrages écrêteurs de crues en cours et mal connus
- coopérer avec le Smagga pour trouver de meilleures solutions face aux risques conjoints avérés, non seulement d'inondation mais aussi de sécheresse et d'érosion.

Compte tenu de la détérioration du climat et de la végétation depuis la crue de 2003, nous préconisons des solutions « synergiques, sans regret » en amont, sur l'ensemble du bassin versant, conformément aux **orientations fondamentales du SDAGE**, en particulier l'OFn°1 : « **Privilégier la prévention et les interventions à la source pour plus d'efficacité** » et l'OF n°7 : « **Atteindre et préserver l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir** » pour lesquels le Smagga s'estime « non concerné »* mais qui nous semblent prioritaires pour régler à la fois, plus efficacement, plusieurs problèmes qui sont étroitement liés. Nous souhaitons mieux répondre aussi à toutes les autres OF : « s'adapter au changement climatique », « non dégradation des milieux aquatiques », « gestion intégrée des enjeux et des actions » « sécurité des populations exposées aux inondations en tenant compte du fonctionnement naturel des milieux aquatiques »*...

Jusqu'à présent, le Smagga n'a pas répondu à nos demandes de rendez-vous.

La réunion annuelle du comité de bassin nous intéresse particulièrement pour nous informer et rencontrer l'ensemble des acteurs concernés sur le territoire. Or, le Smagga a refusé fermement notre présence. Nous ne comprenons pas ce refus de dialogue et en sommes réduits à manifester notre mécontentement par des pancartes, des affiches et ce message. Nous trouvons cela bien regrettable.

Il devient pourtant urgent de traiter aussi, avec la population et non contre elle, les problèmes de sécheresse et d'érosion car le dérèglement climatique est la cause principale des inondations brutales imprévisibles. La végétation doit retrouver son rôle régulateur, sans autre artificialisation des sols. Et notre nappe phréatique, bien que suffisante pour l'instant, est, elle aussi, menacée.

Pourquoi refuser d'expérimenter des solutions inspirées du fonctionnement de la nature qui ont fait leurs preuves depuis dix ans, dans plusieurs pays, auprès de plusieurs centaines de communes ? Nous avons communiqué au Smagga un devis de 6000 € pour une étude de faisabilité de 5 jours sur place par deux experts reconnus. Nous n'avons, là encore, obtenu aucune réponse.

Nous vous demandons, en tant que membres actifs du bassin du Garon, de bien vouloir intervenir auprès du Smagga pour qu'il reconnaisse notre existence et accepte une coopération constructive, dans l'intérêt général, pour les générations actuelles et futures.

Merci d'avance pour votre écoute !

Contact : mongaron2023@gmail.com ou 0660714206.

* Enquête publique « [Plan de gestion bassin versant du Garon](#) » (27.11 / 14.12.2023)